V3- 03/07/2025

FORMATEUR APS ASD

Objectifs

L' objectif est que tout nouveau formateur APS ASD puisse concevoir, animer des sessions de formation et évaluer des salariés du secteur sanitaire et social & d'aide. Pour cela, il s'agira de promouvoir le dispositif de formations, en l'intégrant à la démarche de prévention d'une structure d'aide et de soin à domicile. Le formateur devra observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration, organiser, animer et évaluer une formation-action APS ASD, ainsi qu'animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, tout en prenant soin de l'autre et de soi.

Méthode et Matériel pédagogique

Matériel pédagogique indiqué par l'INRS dans le document de référence APS ASD ALM

- Lit médicalisé électrique, fauteuil roulant à accoudoir escamotables, draps de glisse, planche de transfert, verticalisateur électrique
- Pédagogie active, formation à dominante théorique et pratique
- Études de cas et pratiques menées en situation réelle
- Travail d'intersession et plan d'actions personnalisé
- Expérimentation de méthodes et outils

Moyens d'encadrement

Formateurs(trices) certifié PRAP 2S / ALM par l'INRS
Professionnels de santé : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute
Agréés par le réseau CDO Formation – ED5

8 jours - 56 heures en présentiel dont 28h d'ALM, en séquences non consécutives (par exemple 4j + 4j). Les travaux d'intersession pour la réalisation des épreuves certificatives 1 et 2 dans la 2ème partie de la formation sont estimés à 2 jours.

INTER-ENTREPRISE & INTA-ENTREPRISE
France Métropolitaine

De 1 à 10 Stagiaires maximum
Individualisation : oui

Public : cette formation est ouverte aux salariés des structures et établissements du secteur sanitaire et social & d'aide et soin à domicile

Pré-requis : Attestation de réussite à l'ensemble du parcours d'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou une attestation de suivi de la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par les services prévention des CARSAT/CRAM/CGSS. Être titulaire d'un certificat de formateur ou de formateur de formateur délivré par l'Assurance maladie – risques professionnels et l'INRS en cours de validité : SST, prap ibc, aps trl/trv, Personne ressource TMS, EVRP/AAT, animateur prévention et dirigeant TRL/SMS/ASD

Actualisation des compétences : **tous les 3 ans (14 heures)**

Délivrance du certificat Formateur APS ASD à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap : ref.handicap@ed5.fr

5/5
★★★★★

Évaluations & Certification des compétences

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation peuvent prétendre à l'obtention du certificat Formateur APS ASD. Attestations de présence et de compétences seront délivrées en fin de formation.

Programme de la Formation

- La spécificité de secteur
- Le dispositif APS ASD
- Intégration de dispositif dans la démarche de prévention de l'établissement
- Les acteurs de dispositif
- Les risques liés au travail à domicile, définition et facteurs déterminants
- Les différents facteurs de risques biomécaniques, psychosociaux et organisationnels : les facteurs aggravant, éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
- Méthodologie de détection et d'analyse des situations pouvant nuire à la santé
- Outils de recherche et de hiérarchisation de pistes d'amélioration de la situation de travail
- L'argumentaire en faveur de l'accompagnement de la mobilité
- Les déplacements naturels en mouvements élémentaires en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement
- L'analyse d'une situation d'accompagnement
- Le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement
- La mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité
- Organisation, animation et évaluation d'une action de formation « APS ASD »

Le + ED5

- Enregistré en qualité IPRP
- Équipe pédagogique spécifique : Infirmier, Aide-soignant, Ambulancier, Ergothérapeute...
- Pré-diagnostic avec plan d'actions en Santé & Sécurité au Travail : Offert
- Formations personnalisées adaptées aux besoins des entreprises

ED5
CONSEIL & ORGANISME DE FORMATION

Nous **contacter**

65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

04 11 94 00 50

ww.ed5.fr contact@ed5.fr **ED5 S.A.S** au capital de 7470€

Siren : 905 195 426

NDA : Enregistrée sous le numéro 76300493030.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.